

---

Présidence : Serbie

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1058<sup>e</sup> séance plénière)

1. Date : Mardi 9 juin 2015

Ouverture : 10 h 40

Clôture : midi

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE,  
S. E. M. IGOR CRNADAK

Président, Ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine,  
Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de  
Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; le Liechtenstein, pays  
de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace  
économique européen ; ainsi que la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine,  
souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/754/15/Rev.1), États-Unis  
d'Amérique (PC.DEL/755/15), Fédération de Russie, Turquie, Suisse  
(PC.DEL/762/15 OSCE+), Norvège, Belgique, Ukraine (PC.DEL/756/15  
OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/757/15 OSCE+), Saint-Siège

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 11 juin 2015 à 10 heures, Neuer Saal